
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 9 décembre 2025 à 15 h 30
4243, rue de Charleroi**

SÉANCE TENUE EN MODE VIRTUEL

PRÉSENCES :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Youssef Hariri, Conseiller de la ville- district Maire-Clarac
M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les membres du personnel de l'arrondissement

Mme Tonia Di Guglielmo, directrice d'arrondissement
M. Marc-Aurèle Aplogan, secrétaire d'arrondissement
Mme Carmen Baïant, secrétaire recherchiste
Mme Mélissa Houle, secrétaire de direction

Personnel du cabinet de la mairesse

M. James Osne, attaché politique

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte à 15 h 31.

CA25 10 296

Adopter l'ordre du jour modifié de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 9 décembre 2025, à 15 h 30.

Voici les modifications apportées :

- Retrait du point 20.04 : *Modifier la résolution CA25 10 238 afin que soit remplacé le nom de l'organisme Cercle de l'âge d'or Angelica-Cascades par celui de Résidence Les Cascades Inc.;*
- Ajout du numéro du lot au point 30.03 : Autoriser la réhabilitation des sols de la friche Charleroi (lot 1 990 030), située à l'extrémité est de la rue Charleroi du côté de la voie ferrée, afin de changer son usage en parc et mandater l'administration d'élaborer des options d'aménagement du site.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour modifié de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 9 décembre 2025, à 15 h 30.

Adopté à l'unanimité.

10.02- Mot de la mairesse et des élu.es.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, explique le contexte de cette séance extraordinaire et précise que cette séance vise l'adoption de certains règlements présentés à la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025.

10.03 - Période de questions du public.

Aucune question reçue.

CA25 10 297

Accorder dans le cadre du budget issu du programme Prévention Montréal et du budget de fonctionnement de l'Arrondissement pour des contributions financières au montant de 1 049 618 \$ à douze (12) organismes de Montréal-Nord pour leurs projets en 2026 et approuver les projets d'addendas aux conventions à intervenir.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient accordées pour l'année 2026, en provenance d'un budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal (Axes 1 et 2) et d'un budget de fonctionnement de l'Arrondissement, des contributions financières totalisant la somme de 1 049 618 \$ aux douze organismes ci-après désignés pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux,

- Café-Jeunesse Multiculturel, pour son projet Action globale intégration réussite (AGIR), une contribution financière au montant de 250 000 \$;
- Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord Inc., pour ses projets Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ), Ma vie en premier (MVP) et Milieu de vie, une contribution financière au montant de 214 144, 41 \$;
- Un itinéraire pour tous, pour son projet Action jeunesse Nord-Est, une contribution financière au montant de 140 000 \$;
- Événement Hoodstock pour ses projets Justice hoodistique et Artistes-commissaires d'un jour une contribution financière au montant de 84 948, 40 \$;
- Table de quartier de Montréal-Nord, pour son projet Coordination territoriale en sécurité urbaine, une contribution financière au montant de 75 000 \$;
- Institut Pacifique pour son projet Activités éducatives pour les 0-5 ans, une contribution financière de 71 560, 05 \$;
- Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord pour son projet Ateliers de psychomotricité pour les 0-5 ans, une contribution financière de 60 165, 14 \$;
- Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord Inc. pour son projet Pairs-aidants, une contribution financière de 50 000 \$;
- Fondation de la Visite pour son projet De la visite à Priorité Jeunesse: pour une jeunesse nord-montréalaise épanoui, une contribution financière de 40 000 \$;
- Maison de Jeunes L'Ouverture pour son projet La ligue des super citoyens, une contribution financière de 28 800 \$;
- Coopérative de solidarité multisports plus pour son projet Certification et engagement jeunesse, une contribution financière de 25 000 \$;
- YMCA pour son projet Alternative à la suspension, une contribution financière de 10 000 \$.

QUE soient approuvés les projets d'addendas aux conventions 2024-2025 intervenus entre la Ville de Montréal-Arrondissement de Montréal-Nord et les organismes établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1259716007

CA25 10 298

Accorder des contributions financières totalisant 2 650 \$ à six (6) organismes, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.e.s pour l'année 2025.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient accordées des contributions financières totalisant 2 650 \$ à six (6) organismes pour l'année 2025, ce, à même le budget discrétionnaire des élu.e.s pour l'année 2025 :

- Conseil Régional des personnes âgées Italo-Canadiennes des Montréal - 750 \$ à raison de:
 1. Club de l'Age d'or de Montréal-Nord : 250 \$;
 2. Club d'âge d'or Pompéi: féminin : 250 \$;
 3. Club d'âge d'or Pompéi: masculin : 250 \$;
- Un itinéraire pour tous : 500\$;
- Le Cercle du Troisième Âge de Montréal-Nord Inc. : 1100 \$;
- Vision charitable, Vicha : 300 \$.
-

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1250139018

CA25 10 299

Accorder des contributions financières totalisant 2 500 \$ à neuf (9) organismes et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.e.s pour l'année 2025.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordé des contributions financières totalisant 2 500 \$ à neuf (9) comités de loisirs des résidences d'habitation pour aînés de Montréal-Nord pour l'année 2025, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.e.s pour l'année 2025 :

- Conseil Régional des personnes âgées Italo-Canadiennes des Montréal - 1250 \$ à raison de:
 1. Club d'âge d'or Parc Ottawa : 250 \$;

2. Club d'âge d'or San Marco 1: 250 \$;
 3. Club d'âge d'or San Marco 2 : 250 \$;
 4. Club d'âge d'or Stella Alpina féminin: 250 \$;
 5. Club d'âge d'or Parc Lacordaire: 250 \$;
- Carrefour des retraités de Montréal-Nord: 500 \$;
 - Club d'âge d'Or Le Soleil de Montréal-Nord : 250 \$;
 - Club d'âge d'or Ste-Colette: 250 \$;
 - Âge d'or Italo-Québécois de Montréal-Nord: 250 \$.

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1250139015

CA25 10 300

Autoriser une dépense de 500 \$ auprès de la Fondation Marie-Louise Clarac pour l'achat d'une publicité, et ce, à même le budget de représentation des élu.es pour l'année financière 2025.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 500 \$ auprès de la Fondation Marie-Louise Clarac pour l'achat d'une publicité et ce, à même le budget de représentation des élu.es pour l'année financière 2025;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1259171011

CA25 10 301

Entériner une dépense de 200 \$ auprès de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Gertrude pour l'achat d'une publicité pour le concert de Noël du 7 décembre 2025, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2025.

Mme Chantal Rossi déclare intérêt.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit entérinée une dépense de 200 \$ auprès de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Gertrude pour l'achat d'une publicité pour le concert de Noël du 7 décembre 2025, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2025;

ET QUE cette dépense soit assumée conformément aux informations financières inscrites dans le sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1259171010

CA25 10 302

Autoriser la réhabilitation des sols de la friche Charleroi (lot 1 990 030), située à l'extrémité est de la rue Charleroi du côté de la voie ferrée, afin de changer son usage en parc et mandater l'administration d'élaborer des options d'aménagement du site.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit autorisée la réhabilitation des sols de la friche Charleroi (lot 1 990 030), située à l'extrémité est de la rue Charleroi du côté de la voie ferrée, afin de changer son usage en parc et mandater l'administration d'élaborer des options d'aménagement du site.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1258354004

CA25 10 303

Adopter le Règlement RGCA26-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2026).

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Youssef Hariri

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA26-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2026).

Adopté à l'unanimité.

40.01 1259595014

CA25 10 304

Adopter le Règlement RGCA26-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026) (0,123 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière).

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Youssef Hariri

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA26-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026) (0,123 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière).

Adopté à l'unanimité.

40.02 1259595015

CA25 10 305

Adopter le Règlement RGCA26-10-0003 intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Montréal-Nord pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation ».

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Youssef Hariri

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RCGA26-10-0003 intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Montréal-Nord pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation ».

Adopté à l'unanimité.

40.03 1259595019

CA25 10 306

Adopter le Règlement RGCA26-10-0004 modifiant le Règlement RGCA25-10-0004 et autorisant un emprunt supplémentaire de 3 518 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Youssef Hariri

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA26-10-0004 modifiant le Règlement RGCA25-10-0004 et autorisant un emprunt supplémentaire de 3 518 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1259595023

CA25 10 307

Levée de la séance

À 15 h 38, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, demande que la séance soit levée.

Il est proposé par Mme Christine Black

appuyé par Mme Chantal Rossi
M. Youssef Hariri
M. Jean Marc Poirier
M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit levée de la séance ordinaire du 9 décembre 2025, à 15 h 38.

Adopté à l'unanimité.

70.01

Mme Christine Black
Mairesse d'arrondissement

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 février 2026.